

10 juin 2022

Communiqué

BIHOREL

Installation sauvage du Cirque Seneca à Bihorel

Pour la deuxième fois en l'espace de 7 mois, le Cirque Seneca s'est installé dans la soirée du 8 au 9 juin 2022 sans aucune autorisation de la Mairie sur le territoire de notre commune.

Cette fois, c'est l'Hippodrome des 3 Pipes qui a été choisi par ce Cirque, provoquant une gêne manifeste pour le bon déroulement des activités sportives, événementielles et pour le voisinage immédiat.

Bien que consciente des difficultés rencontrées par le monde du Cirque, la Municipalité ne peut accepter des installations illicites de cette nature. C'est pourquoi une procédure d'urgence sous la forme d'un référé a été engagée auprès du Tribunal Administratif de Rouen le jeudi 9 juin afin de prononcer l'expulsion sans délai de ces occupants sans titre. Une audience est d'ores-et-déjà programmée la semaine prochaine.



Contacts Presse

Jean-Baptiste Leclerc
Directeur Général des Services
jeanbaptiste.leclerc@ville-bihorel.fr

Thibault Vigor
Directeur Juridique
thibault.vigor@ville-bihorel.fr

02 35 59 56 30/31

